

## Dispositifs de mise à disposition d'un ordinateur reconditionné et de réparation solidaire

Labellisée Ordi 2.0, la Recyclerie **Un Peu d'R** collecte, teste, nettoie et réinstalle des ordinateurs avec des logiciels libres pour les remettre ensuite à disposition des publics les plus en difficulté.

### La mise à disposition et la garantie des ordinateurs

Les ordinateurs sont mis à disposition sous forme de **prêt à durée indéterminée** et **garantis pendant un an**. Pour toute panne survenant durant cette année, la personne peut donc venir à la Recyclerie faire réparer ou changer son ordinateur, sans frais.

A l'issue de la première année, le bénéficiaire conserve l'ordinateur mais la garantie cesse. En cas de panne, il pourra ramener son ordinateur dans nos locaux pour le faire réparer (sur devis) ou en reprendre un autre dans le cadre d'une nouvelle convention de mise à disposition.

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Le matériel</b>              | Unité centrale - Clavier - Souris - Écran (plat dans la mesure du possible)                                |
| Système d'exploitation installé | - Système libre de type Debian GNU/Linux<br>- Ensemble logiciel libre (dont suite bureautique LibreOffice) |

**!** Nous fournissons uniquement le matériel informatique. Il est important de vérifier avec le bénéficiaire s'il possède une connexion Internet, et le cas échéant de tenir compte du coût de l'abonnement (16 €/mois minimum).

### La réparation solidaire

Si le bénéficiaire dispose déjà d'un ordinateur mais que celui-ci est en panne, nous pouvons le prendre en charge dans le cadre de notre dispositif de réparation solidaire. Nous proposons ensuite un **devis de réparation** que la personne est libre ou non d'accepter. Ce dispositif est uniquement accessible sur orientation sociale.

### Pour qui et comment prescrire ?

Ces dispositifs s'adressent à toute personne accompagnée dans le cadre d'un suivi social ou socio-professionnel et disposant de peu de ressources.

Les demandes doivent être émises par un travailleur social ou conseiller socio-professionnel qui doit nous adresser, par e-mail ou par fax la **fiche de prescription**. À réception de la fiche, nous prenons contact avec le bénéficiaire pour convenir d'un rendez-vous.

### Zone géographique d'intervention

Nous intervenons sur l'ensemble du Pays de Brest mais nous n'effectuons la livraison et l'installation à domicile du matériel que sur : **Brest Métropole Océane**, la Communauté de communes du **Pays d'Iroise**, la Communauté de communes du **Pays des Abers**, la Communauté de communes du **Pays de Landerneau-Daoulas** et la Communauté de communes du **Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes**.

### Tarifs

| Mise à disposition d'un ordinateur reconditionné  |                        | Réparation solidaire  |         |
|---|------------------------|---|---------|
| Mise à disposition avec retrait à la Recyclerie   | 80,00 €                | Prise en charge à la Recyclerie et diagnostic   | 10,00 € |
| Livraison à domicile<br>- sur Brest Métropole Océane<br>- sur la CCPI, la CCPA, la CCPLD et la CCPLCL | + 10,00 €<br>+ 30,00 € | Réparation<br><i>Le tarif du devis comprend la main d'œuvre et le prix des pièces détachées. Les 10 € réglés au moment de la prise en charge sont retirés du montant du devis. Ils ne sont pas remboursés si la personne ne souhaite pas faire la réparation.</i> | Devis   |
| Installation à domicile<br><i>Uniquement en cas de livraison</i>                                      | + 30,00 €              |   |         |

*Exemple : une installation à domicile sur BMO est facturée 120,00 € (80 € + 10 € + 30 €)*